

Commune de Valeyres-sous-Rances

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Canton de Vaud, District du Jura-Nord vaudois

Village

Plan n° : 1/3



N° d'affaire : 2021 Dessiné par : JCO
Phase : Enquête publique Dessiné le : 15.12.2021
Responsable : GCL Imprimé le : 20.12.2021

Approuvé par la Municipalité

dans sa séance du :

Le Syndic : La Secrétaire :

Adopté par le Conseil général

dans sa séance du :

Le Président : La Secrétaire :

Entré en vigueur le :

LÉGENDE

- Limites du plan d'affectation communal
- Limite forestière définitive selon relevé de lisière du 15 mars 2019 par l'Inspection des forêts du 9 et 20ème arrondissement (art. 13 LFo)
- Limite forestière selon relevé de lisière du 15 mars 2019 par l'Inspection des forêts du 9 et 20ème arrondissement
- Distance inconstructible à dix mètres de la limite forestière (art. 27 LVLFo)

AFFECTATIONS

- Zone centrale 15 LAT (CEN)
- Zone d'habitation de faible densité 15 LAT (HFA)
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT (HTF)
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - A (PUB A)
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - B (PUB B)
- Zone d'utilité publique 18 LAT (PUB18)
- Zone d'activités économiques 15 LAT (ACA)
- Zone de verdure 15 LAT - A (VER A)
- Zone de verdure 15 LAT - B (VER B)
- Zone agricole 16 LAT (AGR)
- Zone viticole 16 LAT (VIT)
- Zone agricole protégée 16 LAT (AGP)
- Zone viticole protégée 16 LAT (VIP)
- Zone des eaux 17 LAT (EAU)
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone de desserte 18 LAT
- Aire forestière 18 LAT (FOR)

Autres dispositions

- Parcelle concernée par la garantie de la disponibilité des terrains soumise à l'art.46 du règlement

PATRIMOINE

- Inventaire cantonal des chemins de randonnées pédestres
- Région archéologique
- Secteur de protection du site bâti 17 LAT (SB)

Recensement architectural

- Intérêt national (note 1)
- Intérêt régional (note 2)
- Intérêt local (note 3)
- Bien intégré (note 4)

Mesures de protection

- Bâtiment classé comme Monument historique
- Bâtiment inscrit à l'Inventaire cantonal des monuments historiques non classés

Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)

- IVS d'importance nationale
- IVS d'importance locale

ENVIRONNEMENT

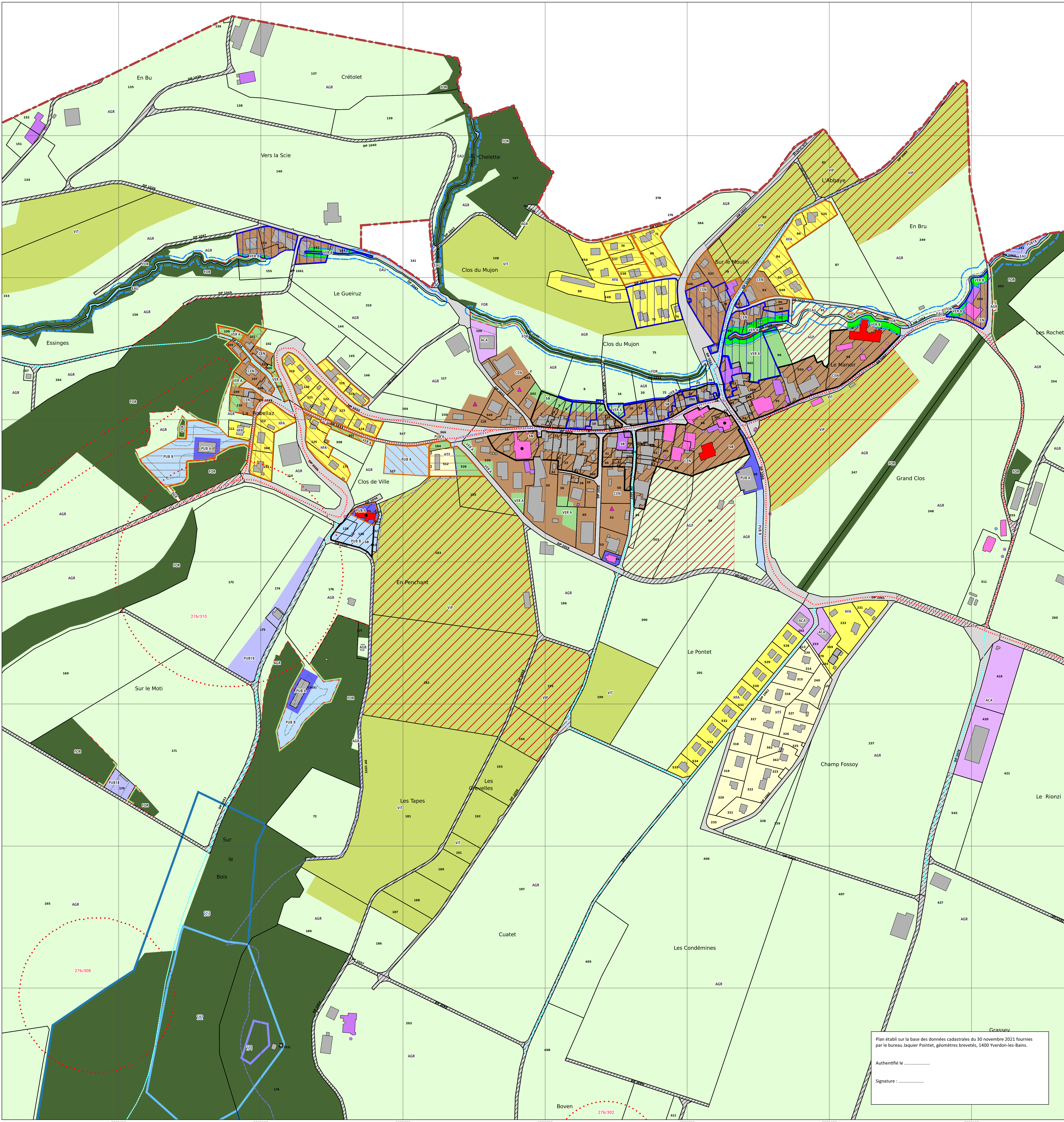
- Espace réservé aux eaux selon art. 41a et b, al. 2 OEAux
- Inventaire cantonal des monumnets naturels et des sites (IMNS)

Zones de protection des eaux

- Zone S1
- Zone S2
- Zone S3

Secteurs de restrictions liés aux dangers naturels

- Secteur de restrictions n° 1 - Inondations
- Secteur de restrictions n° 2 - Glissements profonds permanents
- Secteur de restrictions n° 3 - Glissements profonds permanents (zone amont)



Plan établi sur la base des données cadastrales du 30 novembre 2021 fournies par le bureau Jaquier Pointet, géomètres brevetés, 1400 Yverdon-les-Bains.
Authentifié le
Signature :